

Parlons Vélo ! Municipales 2020 Gleizé (69400)

Réponses de Emmanuel Dupit, au nom de la liste « Gleizé Renouveau »

— le 06/03/2020 à 19:22 —

Question ouverte

Quels sont vos projets pour le développement d'un système vélo ? A l'occasion des élections municipales 2020, VUVIB propose à tous les candidats de s'engager sur 3 actions prioritaires à engager au plus tôt dès le début de mandat.

1. Concertation active

• Mettre en place un Comité Vélo (pour des échanges entre élu(e)s, technicien(ne)s et usagers), se réunissant une fois par trimestre au niveau de la commune et de la Communauté d'Agglomération.

• Appuyer sur l'expertise d'usage des associations cyclistes comme VUVIB dès les phases d'études des projets.

2. Réaliser un audit de « cyclabilité » de la commune s'appuyant sur les résultats du Baromètre des Villes Cyclables 2019 de la FUB.

3. Mettre en place une « culture vélo » au cœur des collectivités

• Un(e) élu(e), référent(e) vélo.

• Un(e) chargé(e) de mission vélo pouvant être mutualisé(e) le cas échéant avec la Communauté d'Agglomération.

• La formation des agents (voirie, bâtiments...) à la prise en compte du vélo, par des formations internes ou externes.

• Adhésion de la commune et de la Communauté d'Agglomération aux réseaux d'échanges de collectivités comme le Club des Villes et Territoires Cyclables (CVTC).

Ces actions préalables permettront de mener un travail concerté de qualité qui facilitera la mise en place d'un Plan Vélo cohérent, sincère et financé

Nous avons pris connaissance des résultats du baromètre 2019 des villes cyclables, dans lequel notre commune est classée comme très défavorable au climat vélo, ce que nous regrettons profondément. Nous avons aussi lu avec attention les trois grandes actions sur lesquelles vous nous demandez de nous engager, et nous y sommes entièrement favorables.

La concertation active avec les habitants et les associations représentatives sont au cœur de notre démarche, et constituent pour nous la base d'une véritable démocratie participative, à même de permettre aux élus de répondre aux besoins des habitants, ce qui est leur mission première. La création d'un comité vélo en est un très bon exemple, dont l'existence peut aussi être portée à l'échelle de l'agglomération comme vous le proposez, afin de promouvoir une politique cohérente au niveau d'un bassin de vie.

La réalisation d'un audit est un préalable indispensable à la mise en œuvre d'une politique en faveur du vélo, d'autant plus que les résultats de votre barème soulignent des carences évidentes, que nous dénonçons depuis un certain temps, et auxquelles nous sommes déterminés à remédier, comme en atteste notre engagement à signer le Pacte pour la transition porté localement par le collectif Citoyens Saône Beaujolais pour la transition. Ce pacte invite dans sa mesure n° 15 à donner la priorité aux mobilités actives dans l'espace public, par la mise en place de zones de circulation apaisée et d'aménagements dédiés sur les axes structurants.

Il nous paraît comme à vous évident qu'un tel objectif ne pourra être atteint que si une véritable « culture vélo » est promue dans la commune et dans l'agglomération, et les pistes que vous proposez pour la promouvoir nous paraissent tout à fait pertinentes.

Nous vous remercions pour votre engagement, et vous prions de croire au nôtre, pour une commune et une agglomération plus cyclables au service d'un développement durable.